

Echo AAACP

Bulletin d'information du Programme Tous ACP
relatif aux Produits de Base Agricoles

Numéro

02

Mars 2011



**Les riziculteurs
ouest-africains
solidaires face
au défi de la
souveraineté
alimentaire**



**Le warrantage et les
bourses agricoles
au cœur des straté-
gies de développe-
ment du secteur
agricole**



Programme Tous ACP relatif aux produits agricoles de base

Financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par la Banque Mondiale, la FAO, la CNUCED, le CFC et le ITC/CCI

sommaire

Les riziculteurs ouest-africains solidaires face au défi de la souveraineté alimentaire_____ P.3

Le warrantage et les bourses agricoles au cœur des stratégies de développement du secteur agricole et de sécurité alimentaire_____ P.5

Projet pour la prévention de la contamination du coton en Afrique de l'Ouest. REDORER LIMAGE DU COTON AFRICAIN__ P.7

CIR-B/Programme AAACP
Bientôt un système d'information sur les marchés pour la filière Riz au Burkina Faso_____ P.8

Vers un diagnostic économique de l'étuvage du riz local au Burkina_____ P.9

Centre d'étuvage de l'union des groupements d'éteveuses de riz de Bama (UGRB) LES FEMMES, ESPOIR DE LA FILIERE____ P.10

Les riziculteurs ouest-africains solidaires face au défi de la souveraineté alimentaire

Dans le cadre de ses activités visant à contribuer à l'accroissement de l'offre de production en riz et sa valorisation, le ROPPA soutient depuis 2005 un processus de concertation régionale des organisations des producteurs de riz en Afrique de l'Ouest. C'est dans cette dynamique que s'est tenue du 25 au 27 janvier 2011 au Centre International des Conférences de Bamako au Mali, l'Assemblée Générale constitutive du Cadre Régional de Concertation des Organisations des Producteurs de Riz (CRCOPR) sur le thème : « mobilisation et concertation des exploitations familiales pour assurer une pleine contribution de la riziculture à relever les défis de la souveraineté alimentaire et de la croissance économique durable en Afrique de l'Ouest ».



Placée sous la présidence de Monsieur Agatham Ag Alassane, ministre de l'Agriculture, représentant le gouvernement du Mali, la cérémonie d'ouverture a regroupé le président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali, les présidents du ROPPA et de la CNOP Mali.

L'Assemblée Générale constitutive a connu la participation d'une centaine de délégués représentant des organisations de producteurs de riz des 13 pays de la CEDEAO, la CEDEAO et plusieurs ONG partenaires techniques et financiers du ROPPA ainsi que des organisations de producteurs de riz (CECI, CISV, VECO, OXFAM).

Cette rencontre avait pour objectif de créer un espace inclusif de concertation et de représentation des riziculteurs en vue de leur

participation efficace aux activités du ROPPA, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes visant la promotion des filières rizicoles en Afrique de l'Ouest.

A travers une série de communications, les participants ont examiné (i) les orientations stratégiques définies par la Convention du ROPPA en ce qui concerne la création et le fonctionnement des espaces de concertation des filières au sein du ROPPA, (ii) le rapport d'activités du noyau du cadre de concertation des organisations des producteurs de riz, (iii), les rapports des organisations faîtières nationales des riziculteurs, (iv) et les politiques et programmes de la CEDEAO et des partenaires techniques et financiers touchant aux filières rizicoles.

Ce fut l'occasion pour le représentant de la CEDEAO de décrire les différents programmes en cours et en préparation dans la sous région, concernant la riziculture.

Un panel sur l'avenir de la riziculture ouest-africaine dans le contexte actuel de changement climatique, de l'accaparement des terres et des politiques nationales et régionales a permis aux délégués d'approfondir leurs connaissances et de partager leurs expériences.

L'Assemblée Générale a également pris connaissance du projet de plan d'actions pluriannuel structuré autour de trois composantes : (i) le renforcement organisationnel et institutionnel des OPR, (ii) le renforcement des initiatives économiques des OPR, (iii) et le renforcement de la participation des OPR dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes touchant les filières rizicoles. Elle a donc mandaté le bureau d'approfondir avec le ROPPA cette proposition de plan pluriannuel et a relevé l'importance du renforcement organisationnel et institutionnel comme une priorité fondamentale dans le plan d'actions.

L'Assemblée a ensuite procédé à l'examen et à l'adoption du règlement intérieur du Cadre Régional de Concertation des Organisations des Producteurs de Riz (CRCOPR) et à la mise en place des organes :

Une Assemblée Générale composée de 3 délégués par organisation nationale des producteurs de riz dont au moins une femme, un Comité de coordination composé d'un délégué par pays et un bureau exécutif de 7 membres dont 5 délégués choisis dans le Comité de coordination et 2 femmes désignées par les femmes membres de l'Assemblée Générale.

L'assemblée a également mandaté le bureau exécutif d'assurer la finalisation du plan d'actions et du Règlement Intérieur de manière participative avec les différentes organisations nationales des riziculteurs.

Les délégués à l'AG de Bamako ont exhorté le ROPPA à poursuivre ses efforts pour le renforcement effec-

tif du pouvoir économique des exploitants à travers l'amélioration de l'offre de production dans la filière et la facilitation de leur accès aux marchés.

Le Président du ROPPA Mr Djibo BAGNA s'est réjoui de l'aboutissement du processus tout en interpellant les riziculteurs sur les défis et enjeux liés aux filières rizicoles et à leur cadre régional de concertation. Il a encouragé les riziculteurs à s'investir pour préserver la solidarité entre les organisations à travers les plates-formes nationales et le ROPPA. De nombreuses initiatives sont en cours pour promouvoir les filières rizicoles en Afrique de l'Ouest dont le caractère stratégique et le potentiel pour la sécurité alimentaire et le développement du marché agri-

cole régional sont fortement pris en considération depuis la crise alimentaire de 2008. Le Président du ROPPA a également rappelé qu'un travail de réflexion sera engagé par le ROPPA conformément à la résolution de la 5^{ème} Convention pour approfondir certaines questions liées au processus de structuration d'espaces filières au sein du réseau, notamment les liens fonctionnels entre les espaces nationaux et régionaux des filières et les organes de gouvernance des plates-formes nationales et du ROPPA, l'organisation de la représentation du ROPPA par les espaces filières dans les instances de consultation sur des politiques relatives aux filières...

La mise en place du cadre régional de concertation des riziculteurs vient ainsi concrétiser les orientations définies par la Convention du ROPPA en 2006 concernant la prise en compte des filières dans les actions et l'organisation du ROPPA et rendues plus opérationnelles par la Convention de 2010 tenue à Grand Bassam. Cette action est également en parfaite cohérence avec les orientations et les objectifs de l'ensemble des politiques sous-régionales (CEDEAO, UEMOA) et du programme AAACP qui visent la promotion des produits agricoles de base.



Production céréalière excédentaire au Burkina Faso : réjouissant, mais...

Selon des chiffres fournis le 9 mars 2011 par le ministère en charge de l'Agriculture, le bilan céréalier définitif au Burkina Faso globalement évalué à 4 560 574 de tonnes dégage un excédent de 1 073 623 tonnes, pour la période de consommation allant du 1er novembre 2010 au 31 Octobre 2011. Cet excédent était de 336 076 tonnes lors de la précédente campagne agricole.

Selon le bilan fait par le ministère de l'Agriculture, la seule production nationale suffit à assurer une couverture des besoins en mil, sorgho, maïs et fonio des Burkinabè, avec un dépassement de 1 035 303 tonnes. Quand aux besoins en riz et en blé, seuls les importations permettront de les couvrir. Le manque à gagner est de 167 363 tonnes pour le riz et de 110 869 tonnes pour le blé.

Loin de s'en frotter les mains, le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Sédogo reste plutôt vigilant faisant remarquer qu'une production nationale suffisante, voire excédentaire peut cacher une insécurité alimentaire au niveau des zones fragiles et des groupes vulnérables. Apparemment, le pays ne serait pas à l'abri d'un tel schéma puisque «au niveau national, 48% des ménages agricoles n'arriveront pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec la seule production de la présente campagne. Ils devront recourir au marché céréalier, comme les ménages urbains, pour couvrir leurs besoins» a prévenu Laurent Sédogo.

Source :

<http://fasozine.com/index.php/societe/societe/5665-burkina-faso-une-production-cerealiere-excedentaire>

LE WARRANTAGE ET LES BOURSES AGRICOLES AU CŒUR DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET DE SECURITE ALIMENTAIRE

Le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles a offert à ses partenaires, une opportunité de dialogue et de réflexion autour du financement des marchés céréaliers à travers un atelier régional tenu les 09, 10 et 11 décembre 2010 à Accra, au Ghana. C'était à l'initiative de la Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement en partenariat avec le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), avec l'appui du CILSS et du Club du Sahel. Une centaine de délégués représentant un large spectre d'acteurs et partenaires du secteur agricole africain, notamment des producteurs, des représentants du système bancaire, des institutions de microfinance, des acteurs du secteur privé (commerçants, exportateurs et importateurs), des représentants de gouvernements, d'organisations d'intégration régionale ouest-africaine (UEMOA, CEDEAO) et d'agences onusiennes de développement (FAO).



C'est en l'inscrivant dans son contexte originel, à savoir le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles, financé par l'Union européenne, que cette activité se révèle le mieux dans toute sa portée avec son objectif affiché de renforcer les capacités dans une perspective d'amélioration du fonctionnement des échanges commerciaux régionaux, sous-régionaux et nationaux de céréales en Afrique de l'Ouest, et ceci, au moyen d'instruments et mécanismes de marché performants. Les communications très variées ainsi que la multiplicité des expériences partagées entre acteurs de

divers horizons géographiques (Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud) ont eu l'avantage de remettre à l'ordre du jour, les forces et faiblesses structurelles du monde paysan africain en même temps que ses attentes, ses rêves et les nombreux écueils et déboires rencontrés dans sa quête de partenariat avec les institutions financières pourvoyeuses de ressources propres à l'investissement agricole.

A maints égards, le malaise des petits producteurs et organisations paysannes vient du fait que, malgré un état des lieux assez prometteur des mécanismes alternatifs de financement des marchés céréaliers

qui positionne en bonne place le warrantage et les bourses, les institutions de microfinance et les banques, elles, affichent encore trop de réticence à accompagner le développement du secteur agricole désigné à tort ou à raison comme un secteur à risques. Evidemment, les participants à l'atelier d'Accra ne l'entendent pas de cette oreille et n'ont eu cesse de plaider pour un développement du warrantage comme produit financier agréé des IMFs au profit des organisations paysannes.

A chaque acteur, sa partition

Mais, en réalité, pour que le warrantage s'enracine et prospère en Afrique, il revient à chaque acteur d'y jouer sa partition dans une dynamique concertée censée prendre la forme d'une plateforme multi-acteurs de concertation. En insistant sur cette conditionnalité, l'atelier n'a donc épargné aucun acteur dans la formulation de ses recommandations. Ainsi, il est demandé, entre autres, aux organisations de producteurs de renforcer l'organisation et la professionnalisation des producteurs ; de sensibiliser leurs membres sur les textes, mesures et politiques en cours dans la sous-région prenant en compte le warrantage et les bourses et d'assu-

rer la capitalisation, le partage de connaissances sur le warrantage et les bourses agricoles.

Quant aux institutions financières, leurs efforts doivent davantage tendre à renforcer leurs capacités de gestion pour assurer le refinancement des banques. Aussi doivent-elles s'investir dans la mobilisation de fonds de garantie à placer au niveau des banques commerciales afin de soutenir les initiatives pilotes en matière de récépissé d'entreposage.



Comme on pouvait s'y attendre, le rôle des Etats a été jugé déterminant dans la création d'un cadre de développement du système de récépissé d'entreposage/ warrantage et Afrique de l'Ouest et par conséquent, l'atelier leur a d'emblée dévolu la charge d'inscrire ce mécanisme alternatif de financement dans les stratégies de développement du secteur agricole et de sécurité alimentaire. Car, à terme et par-dessus toutes considérations méthodologiques, l'enjeu demeure la sécurité alimentaire pour laquelle aucun effort, aucune initiative ne sera de trop ! Parallèlement et fidèle à son rôle régalién, l'Etat s'emploiera à renforcer le cadre juridique et réglementaire en relation avec le warrantage, le récépissé d'entreposage et la bourse agricole. Il est en tendu que l'élaboration de

nouvelles lois ou la révision de celles existantes devra se faire en consultation avec les principaux acteurs impliqués dans la gestion de ces instruments.

Dans cette dynamique d'ensemble, les organisations d'intégration sous-régionale ont été conviées à une mise en œuvre diligente des instruments de politique agricole et commerciale prenant en compte le warrantage et les bourses agricoles. Mieux, elles devront travailler à améliorer les systèmes d'information agricole et de

marchés existant et favoriser leur réseautage. Entre tous les acteurs du système, le dialogue reste plus que jamais ouvert après ces trois jours d'échanges qui auront véritablement permis aux participants de s'enrichir mutuellement des expériences et initiatives de financement développées en faveur de la filière céréales en Afrique (systèmes de crédits, bourses de céréales locales, régionales, etc.) et d'explorer des pistes nouvelles, mieux adaptées aux marchés ouest-africains.

Des paysans d'Afrique de l'Ouest informés sur les méfaits des pesticides

Dans le cadre d'un projet international promouvant les pratiques agricoles durables en Afrique de l'Ouest, 100 000 agriculteurs au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal sont parvenus à réduire l'utilisation de pesticides tout en augmentant leurs rendements, de même que leurs revenus.

Travaillant en groupes restreints au sein d'écoles pratiques d'agriculture de terrain, également appelées « fermes-écoles » ou « Farmer Field Schools », ces petits paysans ont acquis des pratiques visant à améliorer la qualité des sols, notamment via la réduction des pesticides. L'utilisation d'insectes prédateurs des nuisibles, le choix de variétés de semences adaptées, l'épandage de pesticides naturels et l'adoption de certaines pratiques culturelles font partie des enseignements dispensés à même le terrain.

Au cours des dernières décennies, la tendance en Afrique de l'Ouest, à l'instar de nombreuses autres régions du monde, était le recours accru à des pesticides hautement toxiques pour les cultures à haute valeur. La production de coton représente la culture ayant le plus lourd impact dans cette région, en raison de ses effets sur les sols fragiles et d'une utilisation excessive de pesticides. Pour William Settle, expert de la FAO (1), le problème vient notamment du fait que : « (...) Il y a un manque général de connaissance des effets négatifs des pesticides sur la production, l'économie et la santé des communautés ainsi que sur l'environnement ».

L'objectif fixé vise dès lors à démontrer concrètement aux producteurs locaux le bien-fondé d'un changement de leurs pratiques de culture. Pour exemple, un groupe de 25 agriculteurs, avec l'aide d'un formateur, a ainsi préparé deux parcelles de formation dans le village, l'une d'elles utilisant les méthodes locales de l'agriculture conventionnelle, la seconde étant convertie à des pratiques durables adaptées à la culture et à son emplacement.

Or, les faits montrent que ces initiatives sont gagnantes à plus d'un titre. Au Mali, dans 65 villages de planteurs de coton, formés en 2007-2008, on a noté une réduction de 94 % de l'utilisation des pesticides chimiques et une augmentation de 400 % de l'utilisation des matières biologiques comme le compost, le fumier ou la paille de riz. Au Sénégal et au Mali, on enregistre une réduction de 90 % de l'utilisation de pesticides chimiques, un à deux ans après les formations auprès des bénéficiaires de ladite formation.

Cécile Cassier (Source : Africatime.com)

Projet pour la prévention de la contamination du coton en Afrique de l'Ouest

REDORER L'IMAGE DU COTON AFRICAIN

Comment prévenir et réduire les risques de contamination du coton en Afrique de l'Ouest ? Cette question revêt un caractère essentiel pour les pays ouest-africains qui tirent une part substantielle de leurs recettes d'exportation de l'exploitation des filières cotonnières.



Depuis 2010, cette préoccupation se retrouve au cœur des objectifs du *Projet pour la prévention de la contamination du coton en Afrique de l'Ouest (PPCC)*, co-financé par la Commission Européenne et le Fonds Commun pour les produits de base agricoles (CFC) dans le cadre du Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles et dont le ROPPA assure le Point focal pour l'Afrique de l'Ouest. Ce projet entre dans le cadre global de l'engagement de l'UE à soutenir les filières cotonnières en Afrique de l'Ouest depuis la crise du coton en 2005.

Il est mis en œuvre par le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC) sous la supervision du Comité Consultatif International du Coton (CCIC). Le projet intervient dans les zones de Banfora au Burkina Faso, de Korhogo en Côte d'Ivoire et de Sikasso au Mali en collaboration avec trois sociétés cotonnières partenaires, la SOFITEX, Ivoire Coton et CMDT Filiale sud.

Le projet PPCC vise à promouvoir l'adoption de pratiques de récolte et techniques post-récolte moins contaminants et une stratégie efficace de pénétration du marché international. Il s'agit d'améliorer l'image du coton ouest africain et le rendre plus compétitif sur le marché international. Pour ce faire, le projet propose de renforcer les capacités des agriculteurs, des transporteurs et des égreneurs en vue d'assurer une qualité toujours plus grande du coton ouest africain et une durabilité des systèmes de production.

Ainsi, le PPCC a mis en place un programme de formation aux techniques de réduction de la contamination du coton au cours des étapes de traitement et de manutention au profit de 27.000 petits producteurs (3.000 par pays et par an dans les trois pays du projet), 75 agents de vulgarisation (25 par pays), 120 transporteurs (40 dans chaque région de production de coton) et 450 membres du personnel d'égreuage (150 dans chaque pays du pro-

jet). Seront également administrés à l'occasion des formations, des modules validés par des experts d'instituts de recherche et portant notamment sur : les itinéraires, la récolte, le séchage et le transport et la protection phytosanitaire. Cet appui sera complété par la distribution de 27000 (3000 par pays et par an) kits de réduction de contamination aux agriculteurs au cours des trois années du Projet (2010-2012).

A ce dispositif, s'ajoute une composante traçabilité orientée vers une recherche de feed-back auprès de filateurs extérieurs sur la qualité du coton produit dans ces conditions optimales. L'intérêt ici est de s'assurer que le coton produit dans les conditions de non contamination bénéficie d'un avantage sur le marché et que les prix d'achat récompensent à leur juste valeur les efforts consentis.

Le PPCC couvre la zone cotonnière de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, de Korhogo en Côte d'Ivoire et de Sikasso au Mali et travaille en synergie avec diverses organisations similaires dans la sous-région y compris des instituts de recherche, des chambres d'Agriculture et des ministères en charge de l'agriculture.

Un des enjeux importants du projet est d'assurer une répartition équitable des gains additionnels de revenus que pourrait engendrer l'amélioration de la qualité du coton. Il apparaît nécessaire que le projet puisse également amorcer un travail selon une approche inclusive et participative sur cette question.

Contact pour plus d'informations
M. Honoré Moyenga,
Coordonnateur Projet PPCC
E-mail : hmoyenga@ifdc.org

CIR-B / Programme AAACP

BIENTOT, UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LES MARCHES POUR LA FILIERE RIZ AU BURKINA



Une séance de travail du Comité de suivi pour la réalisation de travaux de consultation initiés dans le cadre du Programme Tous ACP relatif aux produits agricoles de base a réuni le 23 février 2011, à Ouagadougou, les responsables du Comité interprofessionnel du riz du Burkina (CIR-B) et un représentant de la FAO en la personne de M. Aziz Elbehri, économiste à la Division Commerce et Marchés, au siège de l'institution, à Rome.

La rencontre a eu pour principal centre d'intérêt, l'état des lieux de deux études en cours : l'une sur la rentabilité économique de l'étuvage du riz et l'autre consacrée à l'évaluation des conditions de mise en place d'un système d'informations commerciales au bénéfice de la filière riz. A priori, il est attendu de cette dernière étude qu'elle vienne confirmer la pertinence d'un tel outil grâce auquel les acteurs pourront accéder en temps utile aux informations du marché.

Au terme de cette étude, le rapport final du consultant devra

comporter des propositions concrètes d'un plan d'action pour la mise en place d'un système d'information sur les marchés (SIM) performant répondant aux besoins des acteurs de la filière riz et du CIR-B. Ce rapport sera également assorti de propositions couvrant les aspects suivants : fonctionnement, organisation, partenariats techniques et institutionnels, synergie avec les systèmes d'informations existants, calendrier, besoins de financement et en renforcement de capacités. Ainsi, dans le souci d'aller vers des choix suffisamment éclairés et pour tenir compte des faiblesses et atouts des expériences antérieures en la matière, cette étude s'inspirera des résultats d'un diagnostic de performance des SIM aussi bien au Burkina Faso qu'aux niveaux sous-régional et international.

Miser sur la capacités techniques des acteurs

Par ailleurs, cette réunion du Comité de suivi qui avait pour objet d'évaluer le travail accompli

jusque-là aura effectivement permis au consultant de recueillir quelques observations et orientations de la part des partenaires, notamment de la FAO qui appuie cette étude en tant qu'organisation internationale impliquée dans la mise en œuvre du Programme AAACP. Au consultant, il a donc été demandé d'être particulièrement attentif aux aspects liés aux modalités d'identification des organisations ciblées pour la collecte d'informations, à l'analyse des besoins des bénéficiaires, au schéma de partage des rôles entre les acteurs. En outre, l'accent a été mis sur la nécessité de vérifier auprès des acteurs, l'existence ou non de capacités techniques à gérer cet outil et à assurer la viabilité du système. Les membres du Comité de suivi n'ont pas occulté l'important travail de sensibilisation qui devra accompagner la mise en place de ce système d'information du marché afin que l'ensemble des acteurs puissent avoir une compréhension commune de sa vocation d'outil de partage et non de compétition.

Déjà, une semaine plus tôt, soit le 17 février, c'est dans ses propres locaux à Bobo-Dioulasso que le CIR-B avait échangé autour des mêmes préoccupations avec une mission conjointe composée des responsables de la communication de l'Unité de Coordination du Programme AAACP et du ROPPA en tant que point focal. A cette occasion, il avait également été largement question des services offerts par cette interprofession à ses membres avec un focus sur les projets en cours dans le cadre du Programme AAACP. Quant au statut de l'interprofession, il est ressorti des échanges avec les président et vice-

président du CIR-B, MM Jean-Pierre Yaméogo et Lancina Berthe qu'il s'agit d'un cadre de concertation qui s'est donné pour mission fondamentale d'accompagner les riziculteurs dans la production du riz local.

En substance, les actions du CIR-B sont orientées vers la mise en place de conditions nécessaires à la production du riz de qualité au Burkina Faso. A cet effet, l'interprofession a apporté divers appuis à ses membres selon qu'ils soient producteurs, transformateurs ou commerçants. Si les producteurs ont été soutenus dans l'acquisition de matériels post-récolte appropriés et dans la modernisation de leurs équipements de stockage et de séchage, les commerçants eux, ont bénéficié d'une dotation en enseignes pour leurs kiosques de vente mais aussi de bascules modernes. Idem pour les transformateurs dotés en batteuses, bâches et bascules modernes.

Ce faisant, le CIR-B travaille progressivement à la professionnalisation des acteurs affirmant de mieux en mieux sa position d'interlocuteur privilégié sur les questions relevant de la filière riz au Burkina Faso. Tel est d'ailleurs son credo !



VERS UN DIAGNOSTIC ECONOMIQUE DE L'ETUVAGE DU RIZ LOCAL AU BURKINA

La filière riz au Burkina est l'objet de nombreux partenariats et initiatives d'appui au nombre desquels le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles. Cette filière a en effet été identifiée par le Programme comme un créneau porteur pour le développement agricole au Burkina. Il s'est alors posé la question de savoir comment aider cette filière et ses acteurs relativement mal lotis en termes d'équipements et de capacités de gestion.

Visiblement, la réponse n'a pas été difficile à trouver ; celle-ci étant pratiquement contenue dans les doléances de femmes étuveuses qui avaient déjà manifesté divers besoins d'appui censés déboucher sur l'accroissement de leur productivité et une meilleure capacité d'accès aux crédits.

Face à cet état des lieux des besoins de la filière, la FAO a engagé depuis octobre 2010 un processus d'appui au profit des acteurs dont l'un des axes majeurs est la mise en route d'une étude visant à mesurer le niveau de rentabilité et de viabilité économique de l'étuvage au Burkina Faso. Le cabinet sélectionné à cette fin est actuellement à pied d'œuvre et devrait livrer les premiers résultats de ses investigations auprès de plusieurs groupements d'étuveuses à travers le pays, avant avril 2011. Un compte-rendu à mi-parcours a du reste été présenté au Comité de suivi le 23 février 2011, à Ouagadougou, en présence du représentant de la FAO, M. Aziz Elbehri.

Il en ressort que l'étape du terrain, de loin la plus importante de l'étude, a consisté essentiellement à faire l'état des lieux (diagnostic) des systèmes d'étuvage expérimentés sur les plaines de Bama, Bagré, Mogtendo et du Sourou. Déjà, les déplacements effectués sur place ont permis de collecter de façon participative auprès des étuveuses, des données sur les ingrédients de base (matières premières, équipements utilisés et leurs coûts, source d'énergie, mode de transport, main-d'œuvre) et sur le système d'étuvage proprement dit (technologie et processus de production, de transformation du riz paddy en riz étuvé, etc.).

Au terme de l'étude, ses commanditaires attendent d'être éclairés sur les avantages techniques et économiques des dispositifs de production mis en œuvre (organisation, qualité, coûts). Mieux, l'étude proposera un système d'étuvage optimisé sur la base d'une analyse des avantages comparatifs de chacun des systèmes d'étuvage répertoriés et après avoir fait le compte d'exploitation de ceux déjà mis en œuvre. Elle débouchera enfin sur quelques propositions d'amélioration de la commercialisation des produits finis.

Une session de formation inspirée des conclusions de l'étude et des besoins d'appui exprimés par les étuveuses sur le terrain viendra compléter ce processus. D'ores et déjà, les thèmes de formations retenus ont trait à la qualité du riz, aux coûts de revient, aux techniques d'étuvage, à l'hygiène et à l'alphabétisation. Par ailleurs, pour prendre en compte les demandes d'appui en organisation de certains groupements d'étuveuses du Sourou et de Bagré, il est envisagé l'organisation des voyages d'études auprès des étuveuses de Bama plus outillées et plus expérimentées dans la pratique de l'étuvage. Une sorte de transfert de compétences à encourager à l'échelon local !

Centre d'étuvage de l'Union des groupements d'étuveuses de riz de Bama (UGRB)

LES FEMMES, ESPOIR DE LA FILIERE

La mission UC AAACP - ROPPA en visite auprès des partenaires du programme Tous ACP relatifs aux produits de base agricoles a eu l'opportunité de découvrir et d'apprécier en février 2011, l'activité des femmes étuveuses de riz de Bama, une localité située à une trentaine de kms de Bobo-Dioulasso.

Créé en 2007, le Centre d'étuvage de riz de Bama jouit d'une reconnaissance officielle depuis 2008 suite à un appui du Centre canadien d'Etude et de Coopération Internationale (CECI) ayant servi au financement des infrastructures. Sur les motivations de l'initiative, M. Mahamadou Ouedraogo, gestionnaire du Centre, explique que celle-ci fait suite à une étude diagnostique qui a révélé les difficultés éprouvées par les producteurs à écouler le riz « paddy ».

Devant le déclin de la production nationale, favorisé entre autres par le retrait de l'État de la filière riz dans les années 1990, et l'abandon graduel des parcelles par les producteurs qui n'arrivent plus à écouler leur paddy, le CECI appuie une solution locale émergente : le rachat et l'étuvage du riz par les femmes. Ce procédé de transformation ancestral transmis

de mères en filles améliore la qualité physique et nutritionnelle du riz paddy qui se vend ensuite très bien sur le marché local et génère des revenus pour les ménages. En initiant ce projet, le Comité interprofessionnel du riz du Burkina (CIR-B) entendait apporter une contribution à l'effort de relance et de développement de la filière riz au Burkina Faso en donnant par ailleurs un coup de pouce à un regroupement de femmes étuveuses de riz de la région de Bama. Avec la construction de ce centre d'étuvage, les partenaires du projet ont misé sur la capacité des femmes à devenir plus performantes dans la transformation du riz paddy et plus outillées et compétitives dans la conquête de marchés plus prometteurs que les marchés locaux déjà saturés.

C'est également face au caractère rudimentaire des moyens de production qu'a germé l'idée de se

regrouper pour accroître les capacités d'action. Et c'est l'association des huit (08) regroupements d'étuveuses de riz constitués en coopératives qui a donné naissance à l'Union des groupements d'étuveuses de riz (UGRB) forte aujourd'hui de 549 membres.

On retient un fait notoire dans la vie de l'UGRB en 2009 avec la résorption des difficultés d'écoulement et ceci, grâce à la mise en place du centre d'étuvage. Les appuis d'Oxfam aussi bien en équipements qu'en formations (qualité du riz, techniques d'étuvage, maîtrise des coûts de production) ont contribué à ce changement qualitatif que les femmes elles-mêmes apprécient en rapport avec la réduction de la pénibilité du travail.

En clair, les fours spécifiques pour étuvage ont remplacé le bois redouté pour son caractère polluant. Et pour confirmer combien la situation a évolué favorablement, les étuveuses rencontrées sur le terrain témoignent : « ce sont les balles issues du décorticage que nous utilisons comme source d'énergie pour alimenter les fours ; une pratique écologique appréciée par les forestiers. ». Il en résulte un gain appréciable pour ces femmes qui, autrefois, pouvaient investir jusqu'à 6 000 FCFA de bois pour étuver un sac de riz alors qu'aujourd'hui la nouvelle technologie des fours leur épargne un tel coût.

Visiblement, elles y gagnent en temps et le produit lui-même gagne en qualité dans la mesure où les fours contrairement au bois



offrent la possibilité de contrôler la température. Ce qui explique le niveau de performances atteint aujourd'hui au niveau du Centre et qui s'évalue à 40 000 tonnes de riz « paddy » à étuver par mois, soit une évolution à la hausse de 50 % de la production de riz étuvé sur les deux dernières années. L'affectation de cette production se répartit entre la consommation locale, l'approvisionnement du marché malien et les acquisitions par l'Etat.

Cette réussite, l'UGRB la doit aussi à une organisation et un mode de gestion qui reposent sur quelques principes et actes essentiels : l'organisation de l'approvisionnement en riz paddy au rythme de deux récoltes annuelles, le recours à un crédit contracté au début de chaque récolte par l'Union au nom des huit Groupements. Sur la quantité du riz acquis, une partie est destinée à l'Union et le reste acheminé vers d'autres coopératives. En clair, la démarche consiste à acheter le riz brut aux coopératives agricoles de la région pour être transformé et rendu propre à la consommation grâce au savoir-faire des femmes. A cette étape, intervient une organisation du travail suivant un schéma rotatif de trois (03) jours durant lesquels les groupements se succèdent au niveau du Centre pour des travaux d'étuvage (trempage, étuvage, séchage et décorticage). Il est à noter que le quotidien du Centre est aussi rythmé par des activités de vente qui permettent justement à l'Union d'engranger des



revenus et d'être solvable vis-à-vis de la banque où elle effectue mensuellement, un remboursement.

Ce schéma de travail est soutenu par un dispositif organisationnel composé de quatre organes que sont : l'Assemblée Générale qui se tient tous les six (06) mois, le Bureau exécutif, le Comité de suivi et de contrôle et les Comités spécialisés. Quant à la répartition des bénéfices générés par les activités du Centre, elle s'inscrit dans les proportions ci-après :

- 70 % aux membres individuels ;
- 20% à l'Union pour alimenter les frais de fonctionnement ;
- 10% aux huit (08) Groupements.

Le moins qu'on puisse dire est que cette activité d'étuvage est en

plein essor si l'on en juge par le dynamisme du système qui a permis à ces femmes d'étuver au-delà de la production rizicole de leurs époux, d'autres stocks complémentaires. D'où cette doléance en faveur d'un agrandissement du Centre et d'un renforcement de ses équipements devenus étroits devant une rapide extension des besoins.

Du coup et sans s'en cacher, ces femmes étuveuses se sentent renforcées dans leur pouvoir économique en participant plus efficacement aux charges familiales (frais de scolarité des enfants, prise en charge médicale). De mieux en mieux, leur assise professionnelle se consolide et l'activité proprement dite semble promise à un bel avenir.

AGENDA

- **14 - 15 avril 2011, à Niamey**
Atelier de restitution de l'étude sur les PNIA/PRIA
Organisé par le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) avec l'appui de la FAO
Pour plus d'informations, contactez : M. Ousseini Ouedraogo, E-mail : coouedraogo@yahoo.fr
- **Avril 2011, à Bruxelles**
Réunions IAM (Mécanisme inter agences) et Comité de Pilotage du Programme AAACP
- **2 au 6 mai 2011, au Burkina Faso**
Formation sur le management des risques liés à la variation des prix du coton
Organisé par la Banque Mondiale en collaboration avec le Programme "[Initial Training and Education on Agricultural Risk Management](#)". Pour plus d'informations, contactez : wdick@worldbank.org



ECHO AAACP

Secrétariat Exécutif du ROPPA

09 BP 884 Ouagadougou 09

Tél : +226 50 36 08 25

E-mail : roppa@roppa-ao.org

Site web : www.roppa.info